

Connaître les différents types de licenciements

Pour mieux accompagner les salariés

Savoir de quel licenciement il s'agit, quelles garanties invoquer et quand intervenir.



DURÉE
1 jour · 5 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+280 élus

●●● EN BREF

Quand un salarié pousse la porte du local du CSE, l'élu doit identifier vite la procédure en cause. Cette formation dresse une carte claire des ruptures du contrat : licenciement pour motif personnel ou économique, rupture conventionnelle et autres modes de rupture, jusqu'à l'assistance à l'entretien préalable et aux recours.

●●● POUR QUI ?

Élus titulaires et suppléants sollicités par des salariés en difficulté, élus qui assistent à l'entretien préalable, représentants de proximité, délégués syndicaux.

●●● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Maîtriser le cadre légal des différentes procédures de licenciement
- ✓ Comprendre les spécificités de chaque type de licenciement
- ✓ Accompagner un salarié lors de l'entretien préalable
- ✓ Agir en tant qu'élu face aux licenciements collectifs
- ✓ Identifier le rôle du CSE auprès des salariés concernés
- ✓ Informer les salariés de manière claire et fiable sur leurs droits



LE RÉFLEXE UTILE

Quand un salarié vous montre sa convocation, notez trois dates : présentation de la lettre, entretien, notification. Le respect des délais de cinq et de deux jours ouvrables se vérifie en une minute.

●●● PROGRAMME

1 Comprendre le cadre légal du licenciement

- Les fondements juridiques et les obligations de l'employeur
- Les droits et recours des salariés face au licenciement
- Le rôle du CSE dans la procédure de rupture du contrat de travail
- La distinction entre licenciement, rupture conventionnelle et démission

2 Les différents types de licenciements pour motif personnel

- Le licenciement disciplinaire (faute simple, grave ou lourde) : règles et pratiques
- Le licenciement pour inaptitude : origine médicale, obligations de reclassement et indemnisation
- Le licenciement pour insuffisance professionnelle : conditions et impacts
- Les cas particuliers : abandon de poste, refus de modification du contrat

3 Le licenciement économique et ses enjeux collectifs

- Définition et conditions du licenciement économique
- Licenciement individuel et licenciement collectif : procédures et différences
- Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et plan de départs volontaires
- Le rôle du CSE : consultation, droit d'alerte et alternatives aux licenciements

4 Accompagner et conseiller les salariés

- Comment assister un salarié lors de l'entretien préalable : préparation, posture et conseils pratiques
- Identifier les éléments d'un licenciement abusif et les voies de contestation
- Aider à la négociation d'un départ et aux alternatives (transaction, rupture conventionnelle)
- Le contentieux prud'hommal

5 Un autre mode de rupture : la rupture conventionnelle

- Les conditions et la procédure de la rupture conventionnelle individuelle et collective
- Différences entre licenciement et rupture conventionnelle : avantages et limites
- Le rôle du CSE dans la rupture conventionnelle collective
- Les autres formes de rupture du contrat : prise d'acte, résiliation judiciaire, abandon de poste



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, sur délibération du comité (art. L. 2315-61).



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations sur demande : infos@cseacademie.fr.



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok